ECS 2512 – Méthodes de recherche en études de confilts Faculté des sciences humaines Université Saint-Paul

Plan de cours - Hiver 2018

Chargé de cours :

Etienne Dumesnil

Courriel: dumesnil.etienne@courrier.uqam.ca

Description du cours:

Analyses statistiques : statistique descriptive et inférentielle. Distribution normale, corrélation et régression, vérification d'hypothèses, tests paramétriques (test t et analyse de la variance).

Objectifs du cours :

- Décrire adéquatement un échantillon à l'aide des statistiques descriptives.
- Comprendre et appliquer la méthode des statistiques inférentielles.
- Distinguer et sélectionner adéquatement les différents tests statistiques.
- Comprendre les limites des différents tests statistiques.

Manuel fortement recommandé :

Cousineau, D. (2009). Panorama des statistiques pour psychologues. De Boeck (ed), 432 p.

Évalutations:

- I. <u>Examen 1</u> (30 %):
 - Date: 01 mars 2018.
 - Matière : portera sur les cours 1 à 6.
- II. <u>Examen 2</u> (50%):
 - Date: période d'examens finaux (13 au 26 avril 2018).
 - Matière: portant sur les semaines 1 à 12.
- III. <u>Devoirs</u> (20 %):
 - Quatre devoirs, dont deux avant l'examen 1 et deux après l'examen 1.
 - o Devoir 1:
 - Date de remise : mercredi 24 janvier à 23h59.
 - Matière : statistiques descriptives et distribution binomiale.
 - o Devoir 2:
 - Date de remise : mercredi 07 février à 23h59.
 - Matière : distribution z et distributions χ2 et F (variance).
 - o Devoir 3:
 - Date de remise : mercredi 21 mars à 23h59.
 - Matière : ANOVA à un facteur et ANOVA à deux facteurs.
 - o Devoir 4:
 - Date de remise : mercredi 04 avril à 23h59.
 - Matière : Statistiques bivariées et mesures répétées.

Horaire du cours :

Jeudi de 13h30 à 16h30, local GIG102.

Heures de bureau :

Jeudi de 16h30 à 18h00, local à confirmer.

Calendrier de la session :

Date	Cours	Thème
11 janvier	01	Statistiques descriptives
18 janvier	02	Distribution binomiale
25 janvier	03	Distribution z
01 février	04	Distribution χ ² et F
08 février	05	Distribution t
15 février	06	Révision (examen préparatoire)
22 février		Congé universitaire – Semaine de lecture
01 mars	07	Examen 1 (couvrant la matière des cours 1 à 6)
08 mars	08	ANOVA à un facteur
15 mars	09	ANOVA à deux facteurs
22 mars	10	Statistiques bivariées et mesures répétées
29 mars	11	Puissance des tests statistiques
5 avril	12	Révision (examen préparatoire)
13 – 26 avril	13	Examen 2 (couvrant la matière des cours 1 à 12)

Présence aux cours :

La présence aux cours n'est pas obligatoire, mais est fortement recommandée.

Travaux remis en retard:

➤ Tout retard dans la remise d'un travail entraîne la perte de 5 % par jour de retard, jusqu'à concurrence de 5 jours de retard (25 %). Après 5 jours de retard, une note de zéro est attribuée pour le travail.

RÈGLEMENTS SCOLAIRES

Il est de la responsabilité de l'étudiant de se familiariser avec ses droits et responsabilités stipulés dans les règlements scolaires disponibles au lien suivant : http://ustpaul.ca/reglementsscolaires

Calendrier universitaire

Toutes les dates importantes concernant vos études sont énumérées ici : http://ustpaul.ca/calendrier

Intégrité dans les études

L'intégrité est une valeur universelle au cœur de toute activité scolaire. Le règlement sur la fraude scolaire définit les actes qui peuvent compromettre l'intégrité scolaire, décrit les conséquences de ces actes et expose les procédures disciplinaires en place.

Le règlement sur la fraude scolaire est disponible au lien suivant : http://ustpaul.ca/fr/service-du-registraire-reglements-scolaires 469 741.htm#ar14

De plus amples informations sur l'intégrité scolaire sont disponibles sur <u>la page web de l'Université</u> d'Ottawa consacrée à l'intégrité dans les études.

Quelques exemples de plagiat sont présentés et expliqués dans ce <u>Guide de l'Université d'Ottawa</u>. Il comprend également quelques conseils comment éviter le plagiat.

Justifications pour absence à un examen ou pour remise tardive des travaux

L'absence à un examen ou à un test et la remise tardive de travaux pour cause de maladie, de troubles psychologiques ou de situation de vie exceptionnelle, doivent être justifiées, sinon les étudiants seront pénalisés.

Pour toute procédure pertinente, veuillez consulter le règlement scolaire I-9 disponible au lien suivant : http://ustpaul.ca/fr/service-du-registraire-reglements-scolaires 469 741.htm#ar9

Présence aux cours

Les Facultés des sciences humaines et de philosophie n'ont pas de politique concernant la présence aux cours. Lorsque la présence des étudiants est un élément d'évaluation et/ou une condition de participation à l'examen final, le professeur doit prendre les présences des étudiants aux cours et les informations relatives à cette exigence doivent paraître dans le syllabus remis au début de la session.

Révision de note et appel

L'Université reconnaît aux étudiants le droit de voir, sur demande et après notation, tous les documents ayant servi à leur évaluation dans le cadre des cours auxquels ils sont dûment inscrits, qu'il s'agisse de documents produits par eux-mêmes ou de rapports d'évaluation produits par des superviseurs (dans le cas de stages de formation pratique ou de stages cliniques).

L'Université leur reconnaît aussi le droit de demander une révision de note et de faire appel des notes qui leur ont été attribuées.

L'étudiant qui n'est pas satisfait de sa note après en avoir discuté avec son professeur peut demander une révision de note.

Dans les cas où la demande de révision peut se faire en cours de trimestre, l'étudiant doit soumettre sa demande dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la remise de la note. Dans le cas de la note obtenue à l'épreuve finale où dans les cas où la demande de révision se fait uniquement à la fin du trimestre, l'étudiant doit soumettre la demande dans les dix (10) jours ouvrables suivant la date à laquelle la note finale du cours devient officielle. Cette date est indiquée au <u>calendrier universitaire</u>.

Pour toute procédure pertinente, veuillez consulter le règlement scolaire I-10 disponible ici : http://ustpaul.ca/fr/service-du-registraire-reglements-scolaires 469 741.htm#ar10

Tel que stipulé dans le règlement scolaire I-9, tous les examens et travaux d'étudiants non réclamés sont conservés par l'Université un an après la date où la note finale devient officielle, à moins que l'étudiant concerné consente à ce qu'ils soient supprimés avant.

SERVICE D'APPUI AU SUCCÈS SCOLAIRE (SASS)

Le Service d'appui au succès scolaire (SASS) est votre meilleure ressource pour votre réussite scolaire. Nos conseillers vous fournissent les outils et les stratégies afin d'assurer votre succès dans la réalisation de vos objectifs scolaires, professionnels et personnels.

Aide à la rédaction universitaire

Des conseillers en rédaction et aux travaux scolaires vous présentent des stratégies et vous apprennent comment structurer, présenter et formater vos travaux et éviter le plagiat. Des séances de service-conseil sont offertes sous forme de rencontres individuelles, à la Bibliothèque. L'horaire est affiché à la Bibliothèque.

Ateliers de découverte des outils de rédaction

Rédiger à l'université suppose la gestion du temps, la connaissance des outils tels que le traitement de texte, les logiciels bibliographiques (Zotero), les styles et formats appropriés à votre programme d'études, sans compter les outils et les logiciels spécialisés en langues. Venez rencontrer nos conseillers. Participez également aux ateliers qui sont annoncés sur le campus et qui ont lieu à la bibliothèque.

Le centre de rédaction est situé à la bibliothèque du pavillon Guigues.

Les services sont offerts de septembre à avril.

Courriel: redaction-writing@ustpaul.ca

Counselling pour étudiants

Deux psychothérapeutes sont à votre disposition pour des consultations individuelles et personnelles, dans un environnement strictement confidentiel, afin de vous accompagner dans la résolution de vos difficultés.

Le bureau des Services de counselling pour étudiants est situé au local 362 du pavillon Laframboise.

- Myriam Vargas de Luna, à <u>vargasmyriam@yahoo.com</u>, 819 918-4731
- Luis Finol, à luis@finol.info, 613 700-6632

Les services sont offerts de septembre à mai.

Service d'accès

Le Service d'accès contribue à la création d'un milieu inclusif par le développement de stratégies et la mise en œuvre de mesures visant à réduire l'impact des obstacles sur l'apprentissage des étudiants qui ont un problème de santé mentale ou physique, un handicap ou un trouble d'apprentissage. Pour plus de détails, consultez le site Web du <u>Service d'appui au succès scolaire (SASS) de l'Université</u> d'Ottawa qui offre ce service pour les étudiants de l'Université Saint-Paul.

BIBLIOTHEQUE JEAN-LEON ALLIE

La Bibliothèque offre des ateliers et du soutien aux étudiants en recherche et évaluation d'information, en création de bibliographie et en stratégies pour éviter le plagiat. La bibliothèque compte aussi plusieurs espaces de travail silencieux et de groupe ainsi que des salles de rencontre de groupe.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Web suivant : http://ustpaul.ca/bibliotheque

INFORMATIONS DE CONTACT

Vos commentaires, votre succès et votre persévérance académique sont très importants pour nous.

Pour tout commentaire, question et plainte, veuillez contacter :

Cabinet de la doyenne

Facultés des sciences humaines et de philosophie scienceshumaines@ustpaul.ca